REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

Délibération n°019-2023

Compte de gestion 2022 du service de l'eau

	re de Cons municipaux	
En exercice	Présents	Votants
24	17	18
Date	de convoc	ation
1	7 mars 202	23
Secr	étaire de se	éance
Sébas	stien ANDE	VERT

Le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Etaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Eric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Sarah AIT-IDIR, Cédric DAYDE, Christophe RENAUD, Christian ALEX

Procurations: Delphine POIRIER à Brigitte GAYAUD.

Absents : Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Mélanie SALLE, Christian GOMEZ

Rapporteur: Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

L'exécution des dépenses et des recettes du service annexe d'adduction d'eau potable, relatives à l'exercice budgétaire 2022, a été réalisée par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Uzès.

Le compte de gestion présente un état des consommations de crédits par articles et chapitres, les résultats de l'exercice, la balance et le bilan comptable, les comptes de résultats, et les valeurs inactives. Il est établi avant le 1er juillet de l'année comme la loi en fait obligation : son vote avant le budget primitif permet l'affectation définitive des résultats.

Les comptes se présentent ainsi :

CG BUDGET EAU	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
DEPENSES	38 339,52	38 817,54	77 157,06
RECETTES	71 712,59	101 248,46	172 961,05
RESULTAT EXERCICE	33 373,07	62 430,92	95 803,99
RESULTAT CLOTURE 2021	177 974,51	44 042,96	222 017,47
AFFECTATION RESULTAT		44 042,96	44 042,96
RESULTAT DE CLOTURE	211 347,58	62 430,92	273 778,50

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, Vu l'exécution budgétaire 2022, Ouï l'exposé du Rapporteur, Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE

Le compte de gestion 2022 du service annexe de l'eau.

Le Secrétaire de séance, Sébastien ANDEVERT OUIERES-ST.

Le Maire, Jean-Marie FOURNIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa publication. La saisine du tribunal peut être effectuée sur l'application informatique « Télérecours citoyens » depuis le site internet : www.telerecours.fr